

17 avril 2024

Herbe Hebdo N°9

Conseil collectif sur la production fourragère à destination des élevages de Côte-d'Or

Les repères pour gérer les prairies

Somme de températures cumulées depuis le 1 ^{er} février (base 0°-18°)	200 - 220 °C *	300 - 350 °C	500 - 550 °C	700 - 800 °C	1000 °C	1200 °C	1400 °C	> 1400 °C
Apport d'azote	Mise à l'herbe	Fin déprimage Epi 5 cm	Fauche précoce Epi 10 cm – Début épiaison	Foin précoce Début floraison	Foin moyen Floraison	Foin tardif médiocre Début grainage	Grainage	

Top départ pour les ensilages !

Les premiers chantiers d'ensilage ont démarré fin de semaine dernière... Malheureusement on assiste depuis hier aux retours des précipitations. Pour les jours à venir, les températures vont être plus fraîches et nous aurons des gelées matinales... **Malgré cela les 800 °C, synonyme de fauche précoce, seront atteints le 22 avril soit avec 17 jours d'avance par rapport aux normes des 30 dernières années. Pour les zones tardives, ce stade sera atteint fin avril-début mai.**

Communes	Hauteur d'herbe en cm	Croissances En kg de MS /ha /jour
Athie	15.9	60
Blaisy Bas	10.9	47
Chatillon sur Seine	14.9	108
Hauteroche	11.6	63
La Roche en Brenil	6.9	44
Saint Martin de la Mer	6.2	22
Semur en Auxois	13.8	75

Sommes de températures et cumuls pluviométrie au				
14/04/2024				
Stations	Base février	Pluviométrie 7 jours	Pluviométrie mois avril	Pluviométrie 2024
BESSEY-EN-CHAUME	600	14	22	334
CHATILLON-SUR-SEINE	713	7	24	312
JOURS-LES-BAIGNEUX	669	10	27	325
LA ROCHEPOT	631	13	22	332
MASSINGY-LES-VITTEAUX	643	9	19	295
MONTBARD	740	12	29	345
NICEY	719	13	27	353
OUGES	711	11	15	226
PAGNY-LE-CHATEAU	746	13	23	255
POUILLY-EN-AUXOIS	662	11	20	319
RECEY-SUR-OURCE	687	11	34	371
SAINT-MARTIN-DU-MONT	604	11	30	327
SAINT-PRIX-LES-ARNAY	661	8	17	353
SAULIEU	593	6	20	461
SEMUR-EN-AUXOIS	700	9	15	307
TIL-CHATEL	657	8	18	240

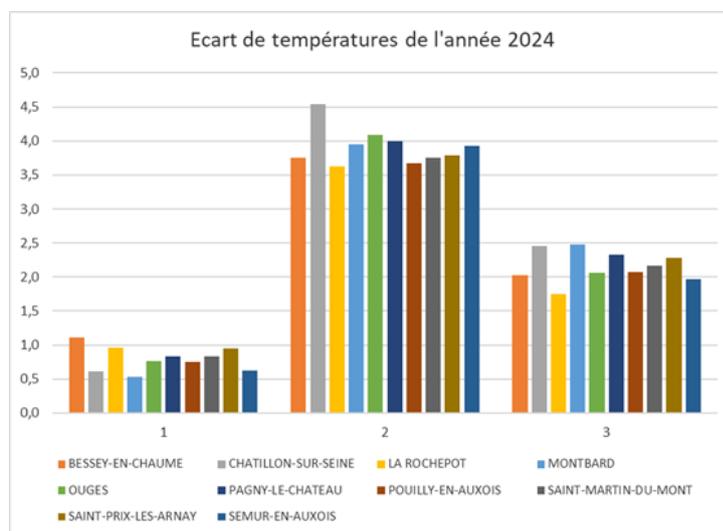
Les croissances sont satisfaisantes et en dehors des zones en altitude (>450 m) les hauteurs moyennes sont toutes supérieures à 10 cm. **Pensez à débrayer des parcelles pour la fauche afin de conserver un pâturage de qualité.**

Bilan météo janvier à mars 2024.

Les températures de janvier à mars sont globalement au-delà des normales de saisons. Le mois de février a été particulièrement chaud avec + 3.5 °C sur l'ensemble du département.

Conclusion : une année très précoce avec une avancée rapide des sommes de températures

⇒ Environ 15 jours d'avance par rapport aux normes.

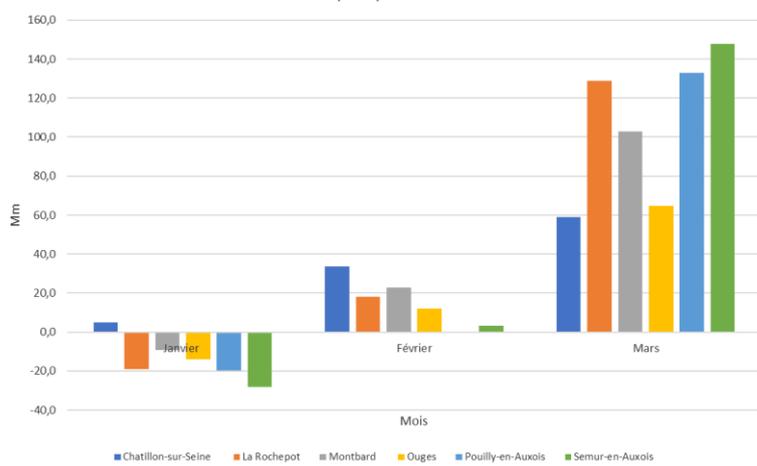


17 avril 2024

Herbe Hebdo N°9

Conseil collectif sur la production fourragère à destination des élevages de Côte-d'Or

Ecart mensuel de précipitations de l'année 2024



En ce qui concerne les précipitations, les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Les trois premiers mois de 2024 ont été très arrosés en particulier le mois de mars. A la date du 31/03/2024, nous avons déjà atteint **37 % de la pluviométrie annuelle soit un excès de 107 mm en moyenne sur le département.**

Ces conditions météo ont fortement impacté la mise à l'herbe qui a été retardée et les animaux risquent de se faire dépasser.

Maïs fourrage : adapter la densité de semis.

Le choix de la densité de semis de maïs se fait en prenant en compte 2 critères :

- Le **potentiel de ses sols** : plus un sol à un faible potentiel de production moins il faudra semer dense.
- La **précocité de son maïs** : plus une variété est précoce moins son indice de développement foliaire est élevé. Il faudra donc semer plus dense une variété précoce qu'une variété plus tardive.

Ci-dessous le tableau des densités recommandées de plants de maïs cornés-dentés à l'hectare :

Précocité	Approvisionnement en eau	
	BON (Irrigation ou réserve utile du sol élevée)	FAIBLE (Réserve utile du sol faible)
Très précoce (< 240)	100 000 – 105 000	95 000 – 100 000
Précoce (240 à 280)	95 000 – 100 000	90 000 – 95 000
Demi-précoce (280 à 320)	90 000 – 95 000	85 000 – 90 000

Cas particulier des variétés dentées : contrairement aux variétés cornées-dentées les variétés dentées n'ont pas un nombre d'ovules par rang déterminé à l'avance. C'est-à-dire que leur nombre potentiel de grains par épi n'est pas défini, il dépend des conditions de pousse. **Si l'on souhaite favoriser le rendement en grain afin d'obtenir une concentration en amidon dans le fourrage supérieur, on peut décider d'abaisser la densité de semis de 5 000 à 10 000 pieds/ha par rapport aux recommandations ci-dessus.**

Rappel pour favoriser une levée du maïs dans les bonnes conditions :

- Démarrez le semis dès que la température à 5 cm de profondeur atteint 10 °C.
- Semez entre 4 et 5 cm de profondeur dans les sols lourds et 6-7 cm de profondeur dans les sols légers.



Rédaction : Ophélie COLLARD – Tel : 06.06.50.97.31
Amélie POULLEAU – Tel : 06.87.85.06.99

Info Fourrages est disponible sur www.alyse-elevage.fr, www.yonne.chambagri.fr,
<https://bourgognefranche-comte.chambres-agriculture.fr/cote-dor/>